



Concentré soluble (SL)

RÉDUCTION DE LA RUGOSITÉ DES POMMES.  
AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES POMMES.  
RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS.

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS** : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

**SUBSTANCE ACTIVE** : LES GIBBÉRELINES A4 + A7 SONT DES SUBSTANCES SYNTHÉTISÉES PAR LES PÉPINS OU LES NOYAUX DES FRUITS. CES SUBSTANCES NATURELLES SONT LES RESPONSABLES DU GROSSISSEMENT DU FRUIT ET DE LA QUALITÉ DE SON ÉPIDERME ; EN LEUR PRÉSENCE, L'ÉPIDERME EST SOUPLE ET JOINTIF, IL RÉSISTE MIEUX À LA RUGOSITÉ ET À L'ÉCLATEMENT.

#### INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Nom homologué : Novagib  
N d'AMM : 9700355  
Composition : 10 g/L  
Gibbérellines A4, A7  
(N CAS : 468-44-0/510-75-8)  
Formulation : Concentré soluble (SL)  
Usage autorisé : Pommier\*Traitement des parties aériennes\* Action sur la qualité des fruits.  
(Autorisé uniquement sur pommier.)  
Dose autorisée : 0.5 L/ha  
P102 : Tenir hors de portée des enfants  
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/nationale.  
EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

La fiche de données de sécurité de ce produit est accessible sur le site [www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr) ou sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr)

Sp1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir de cours de ferme ou des routes. Spe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.



DÉTENTEUR D'AMM

**fine**

FINE AGROCHEMICALS LIMITED  
HILL END HOUSE WHITTINGTON  
WORCESTER WR5 2RQ UK  
ENQUIRE@FINE.EU  
WWW.FINE.EU

DISTRIBUÉ PAR



DE SANGOSSE  
BONNEL CS10005  
F47480 PONT DU CASSE  
TEL : 05 53 69 36 30  
WWW.DESANGOSSE.COM



© MARQUE PROPRIÉTÉ DE  
FINE AGROCHEMICALS LTD  
NOV/FR/1L/17

1 LITRE NET

## DOSES ET CONDITIONS D'EMPLOI

Action contre la rugosité des pommes (GOLDEN et autres variétés sensibles)

Appliquer Novagib à partir du stade H (fin de floraison) sur bois de 2 ans et pendant toute la période de sensibilité à la rugosité, soit au maximum 4 traitements, espacés de 7 à 10 jours.

Moduler la dose en fonction du risque :

– en cas de risque important :

0.5 L/ha à chaque application.

– en cas de risque moyen :

0.25 L/ha à chaque application.

Délai de rentrée : 6 heures

Nombre maximum d'application: 4/an (avec un intervalle minimum entre 2 applications de 7 jours)

Délai avant récolte : 3 jours

ZNT : 5 mètres des points d'eau.

Stade d'application : BBCH69-BBCH74

Le risque de rugosité, outre la sensibilité des variétés est d'autant plus favorisé par des températures basse post-floraison, une humidité élevée, dans sols lourds, une fertilisation azotée importante. ....

Mettre en œuvre une quantité de bouillie suffisante en fonction du développement des arbres pour une répartition uniforme sur l'ensemble du feuillage et des fleurs.

## PREPARATION DE LA BOUILLIE

Ajouter la quantité préconisée de NOVAGIB dans la cuve du pulvérisateur remplie à moitié d'eau, puis remuer jusqu'à la fin de remplissage.

La mélange eau + NOVAGIB doit s'effectuer dans une cuve propre. L'utilisation d'un agent mouillant homologué en arboriculture est recommandée afin d'obtenir une activité optimale de NOVAGIB. Le pH de la bouillie doit être inférieur à 8.

## REMARQUE IMPORTANTE

Respectez les utilisations, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnées sur l'emballage.

Menez sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole, en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que les méthodes culturales et le système de conduite du verger, les mélanges de produits, les conditions météorologiques, les variétés, etc....

Le fabricant ne garantit que la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.

## Premiers Secours :

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre anti-poison puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'attitude, N° vert 0800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

En cas d'intoxication ou de malaise, appeler immédiatement un médecin ou le centre anti poison le plus proche.

Consulter la fiche de données de sécurité pour de plus amples informations.

## EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

• Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique:

• Pendant le mélange/chargement

– Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;

– Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

– EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison précitée ;

• Pendant l'application - Pulvérisation vers le haut :

Si application avec tracteur avec cabine :

– Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

– Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ;

Si application avec tracteur sans cabine :

– Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche ;

– Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;

• Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

– Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;

– Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

– EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

**Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à dos :**

• Pendant le mélange/chargement:

– Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;

– Combinaison de protection de catégorie III type 4 ;

• Pendant l'application :

– Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche ;

– Bottes de protection certifiées EN 13 832-3 ;

– Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;

• Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

– Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;

– Combinaison de protection non tissée de catégorie III type 4.

**Pour le travailleur, porter :**

Une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35%/65% – grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup>) avec traitement déperlant et, en cas de contact avec la culture traitée, des gants en nitrile certifiés EN374-3.

Se laver soigneusement les mains après toute manipulation/utilisation.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## APPLICATION DE LA BOUILLIE

Pulvériser uniformément l'ensemble du feuillage et des fleurs sous forme de brouillard, par temps calme et sans vent afin d'éviter tout effet de dérive.

Pour obtenir une absorption optimale du produit, il est recommandé de traiter le matin ou le soir, c'est-à-dire par humidité relative élevée.

Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire, ni fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et le visage après le travail et avant les repas.

## COMPATIBILITÉ

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Le pH de la bouillie devra rester inférieur à 8.

## EVITER LES REJETS DANS L'ENVIRONNEMENT

• Ne pas pulvériser à proximité des points d'eau (mares, cours d'eau, fossés.....).

• Eliminer les fonds de cuve et les eaux de rinçage par épandage sur le champ après les avoir dilués 5 fois.

## APRÈS APPLICATION

• Nettoyer très soigneusement et rincer le pulvérisateur aussitôt après le traitement.

## ELIMINATION DES EMBALLAGES

Réutilisation interdite. Lors de l'utilisation du produit, rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière A.D.I VALOR ou autre service de collecte spécifique.



## CONDITIONS DE GARANTIE DES PRODUITS ET LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Fine Agrochemicals Limited (« FINE ») garantit que le Produit dans son emballage d'origine est conforme aux spécifications stipulées sur cette étiquette. FINE rejette toutes autres garanties, aussi bien explicites qu'implicites, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les garanties de qualité marchande et d'adaptabilité à un usage spécifique.

Il est impossible d'éliminer tous les risques inhérents au Produit. Les dommages à la culture, les mauvaises performances ou toute autre conséquence indésirable peuvent résulter de facteurs tels que des conditions météorologiques exceptionnelles, la présence d'autres substances ou des méthodes d'application ou d'utilisation du Produit qui seraient différentes de celles strictement préconisées sur cette étiquette, ou de tout autre facteur indépendant de la volonté de FINE ou du vendeur. De tels risques seront à la charge de l'acheteur, dans la mesure prévue par le droit en vigueur.

Conformément à cette étiquette, la responsabilité de FINE sera limitée au montant du prix d'achat ou, au choix de FINE, pourra consister en un remplacement gratuit du produit. FINE rejette toute responsabilité quelle qu'elle soit pour tout dommage spécial, accessoire ou consécutif résultant de la manipulation ou de l'utilisation du Produit.

L'acheteur doit informer Fine/De Sangosse sans délai, de tout manquement à la Garantie, et lui fournir une description détaillée du défaut constaté.

© Fine Agrochemicals Limited  
Hill End House  
Whittington  
Worcester, WR5 2RQ  
Royaume-Uni

N° de lot :

DATE DE PRODUCTION: